

Signature de la convention de gratuité pour l'utilisation des autoroutes ornaïses pour les missions de secours du SDIS 61 30/01/2020

Une signature de convention a été signée ce jeudi 30 janvier 2020, à la Direction du SDIS de l'Orne entre la société ALIS (représenté par son Directeur Général monsieur Antoine TREBOZ), la société ALICORNE 88 Calvados-Orne (représenté par son Directeur Général monsieur Martial GERLINGER) et le SDIS de l'Orne (représenté par monsieur Christophe de Balorre, Président du Conseil d'Administration du SDIS). Cette convention permet aux Sapeurs-Pompiers en intervention d'utiliser gratuitement l'ensemble des infrastructures autoroutières de l'Orne.

